



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA GIRONDE

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Gironde

Arcachon, le 16 octobre 2013

Service Maritime et Littoral

**AVIS AUX USAGERS DU BASSIN D'ARCACHON N° 33/2013**

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que le remorquage de canalisations de dragage s'effectuera :

**du 17 au 31 octobre 2013**

Le remorquage s'effectuera, dans un premier temps, du port de la Barbotière – commune de Gujan Mestras – vers le port d'Arcachon, puis du port d'Arcachon vers le chenal de Bancot (à proximité du Grand Banc).

Ce remorquage nécessite l'intervention du remorqueur « SIBA II ».

La longueur des canalisations remorquées est d'environ 200 m.

Chaque extrémité de ces canalisations sera matérialisée par une bouée cylindrique blanche.

Les usagers sont invités à naviguer prudemment à proximité de ces zones.

L'Administrateur des Affaires Maritimes  
Michel ARDOHAIN  
Chef de l'Unité Encadrement  
et Contrôle des Usages